

**Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os**  
**États financiers**  
*30 avril 2024*

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Sommaire

Exercice clos le 30 avril 2024

---

	Page
<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	
<b>États financiers</b>	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
<b>Notes complémentaires.....</b>	<b>5</b>
<b>Renseignements complémentaires.....</b>	<b>9</b>

---

Aux administrateurs de  
Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Gaspé (Québec)  
Le 21 novembre 2024

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117404

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2024

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires (annexe A)	198 416	213 284
Subventions provinciales	117 386	121 552
Subventions municipales	6 000	12 858
Subventions fédérales	1 125	3 054
Membres	350	210
Autres	2 235	1 995
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	22 612	24 780
	<b>348 124</b>	<b>377 733</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation (annexe B)	336 847	375 472
Frais d'administration (annexe C)	24 925	24 142
Frais financiers (annexe D)	7 686	4 194
	<b>369 458</b>	<b>403 808</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(21 334)</b>	<b>(26 075)</b>
<b>Projet 100e</b>	<b>-</b>	<b>920</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(21 334)</b>	<b>(25 155)</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

### État de l'évolution de l'actif net

*Exercice clos le 30 avril 2024*

	<i>Investi en immobili- sations</i>	<i>Affecté</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2024 Total</i>	<i>2023 Total</i>
<b>Solde au début</b>	<b>152 739</b>	<b>86 054</b>	<b>(31 205)</b>	<b>207 588</b>	232 743
Insuffisance des produits sur les charges	(8 450)	-	(12 884)	(21 334)	(25 155)
Virements interfonds (note 3)	-	(56 238)	56 238	-	-
Investi en immobilisations	12 149	-	(12 149)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>156 438</b>	<b>29 816</b>	<b>-</b>	<b>186 254</b>	207 588

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Bilan

30 avril 2024

	2024	2023
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	38 709	147 182
Débiteurs (note 4)	1 662	6 547
Frais payés d'avance	2 426	2 409
	42 797	156 138
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 5)	581 969	600 882
	624 766	757 020
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	10 669	28 624
Apports reportés	-	25 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	2 312	46 759
	12 981	100 383
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b> (note 7)	425 531	448 143
<b>Dette à long terme</b> (note 8)	-	906
	438 512	549 432
<b>Actif net</b>		
<b>Investi en immobilisations</b>	156 438	152 739
<b>Affecté</b>	29 816	86 054
<b>Non affecté</b>	-	(31 205)
	186 254	207 588
	624 766	757 020

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
administrateur

\_\_\_\_\_  
administrateur

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2024

	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(21 334)	(25 155)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	31 062	32 912
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(22 612)	(24 780)
	(12 884)	(17 023)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(38 087)	32 323
	(50 971)	15 300
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 149)	(6 624)
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(45 353)	(5 161)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(108 473)</b>	<b>3 515</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>147 182</b>	<b>143 667</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>38 709</b>	<b>147 182</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2024

### 1. Statut et objectif de l'organisme

Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os (l'« Organisme »), exerçant sous la raison sociale « La Petite École de Forillon - auberge et centre communautaire » est un organisme sans but lucratif constitué le 25 novembre 1997 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il offre des locaux à la communauté et exploite un gîte touristique à Cap-aux-Os dans la ville de Gaspé (Québec).

### 2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

##### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtiments	4 %
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %



# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2024

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Comptabilisation des produits

##### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

##### *Produits de location*

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des ententes lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir. Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont consentis et ils sont comptabilisés aux résultats de façon linéaire sur la durée des ententes.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### 3. Virements interfonds

Au cours de l'exercice, l'Organisme a transféré un montant de 56 238 \$ à l'actif net non affecté pour couvrir le déficit accumulé de ce dernier.

### 4. Débiteurs

	<b>2024</b>	2023
Clients	<b>361</b>	70
Taxes de vente à recevoir	<b>1 301</b>	2 620
Subventions à recevoir	-	3 857
	<b>1 662</b>	6 547

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2024

### 5. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<b>2024 Valeur nette</b>	<b>2023 Valeur nette</b>
Terrains	17 449	-	17 449	13 500
Bâtiments	953 540	429 310	524 230	546 073
Équipement	185 902	146 574	39 328	39 935
Matériel informatique	5 688	4 726	962	1 374
	<b>1 162 579</b>	<b>580 610</b>	<b>581 969</b>	<b>600 882</b>

### 6. Crédoiteurs et charges à payer

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Fournisseurs	2 345	12 544
Salaires	5 164	9 521
Sommes à remettre à l'État	3 160	6 559
	<b>10 669</b>	<b>28 624</b>

### 7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Bâtiment	402 153	418 909
Équipement	23 315	29 144
Matériel informatique	63	90
	<b>425 531</b>	<b>448 143</b>

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde au début	448 143	500 268
Amortissement de l'exercice	<b>(22 612)</b>	<b>(24 780)</b>
Solde à la fin	<b>425 531</b>	<b>448 143</b>

### 8. Dette à long terme

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 485 \$ incluant le capital et les intérêts au taux préférentiel majoré de 1,25 %, échéant en septembre 2024, garanti par un bâtiment d'une valeur comptable nette de 525 895 \$( <sup>a</sup> )	<b>2 312</b>	7 665
Solde à reporter	<b>2 312</b>	7 665

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2024

### 8. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Solde reporté	2 312	7 665
Emprunt dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursé au cours de l'exercice	-	40 000
	2 312	47 665
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	2 312	46 759
	-	906

a) Au 30 avril 2024, le taux préférentiel est de 7,20 % (6,70 % au 30 avril 2023).

### 9. Instruments financiers

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 30 avril 2024 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer et de sa dette à long terme.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 avril 2024

---

	2024	2023
<b>Annexe A - Chiffre d'affaires</b>		
Hébergement	190 317	200 527
Loyer résidentiel et autres	6 685	9 743
Revenus de projet	205	575
Autres	1 209	2 439
	<b>198 416</b>	<b>213 284</b>

---

### Annexe B - Frais d'exploitation

Salaires et avantages sociaux	191 962	215 291
Achats	7 282	5 387
Activités communautaires	12 542	9 354
Assurances	3 235	4 241
Énergie	16 950	25 013
Entretien et réparations	35 545	29 038
Fournitures	12 223	19 534
Frais de la patinoire	158	1 806
Frais de projets	-	8 498
Frais de réservation en ligne	17 293	16 582
Frais d'informatique	1 606	296
Publicité et promotion	3 867	4 994
Taxes et permis	3 122	2 526
Amortissement des immobilisations corporelles	31 062	32 912
	<b>336 847</b>	<b>375 472</b>

---

### Annexe C - Frais d'administration

Cotisations et abonnements	1 246	1 523
Créances irrécouvrables	-	1 820
Fournitures de bureau et papeterie	2 391	6 667
Frais de représentation et de déplacement	4 445	2 587
Honoraires professionnels	14 906	9 334
Télécommunications	1 937	2 211
	<b>24 925</b>	<b>24 142</b>

---

### Annexe D - Frais financiers

Frais de cartes de crédit	6 420	3 136
Frais bancaires et intérêts à court terme	795	396
Intérêts sur la dette à long terme	471	662
	<b>7 686</b>	<b>4 194</b>

---